



Marie-Laure Soula est titulaire d'un DESS Gestion du Personnel (Université de Toulouse) Maîtrise Droit des Affaires. Puis d'un **C.A.P.A.** (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat- CRFPA de Bordeaux. Elle exerce au Barreau du Gers, en tant qu'associée au sein de la SELARL Faggianelli-Celier-Danezan-Soula.

Avocat depuis 10 ans, elle est spécialisée en droit du travail (elle a travaillé auparavant 3 ans en entreprise). Que vous soyez employeur ou salarié, elle peut vous assister dans tous les domaines de la vie du contrat de travail et vous conseiller pour rédiger (des courriers, des contrats...), négocier (une transaction...) et/ou vous représenter et vous défendre devant les juridictions sociales. Elle peut également intervenir au sein de votre entreprise, votre association... pour former l'ensemble du personnel en droit du travail.

Atelier :

Arrêt maladie, accident du travail, maladie professionnelle : enjeux, contrôle et contestation

Tous les arrêts de travail pour maladie ou accident sont-ils vraiment justifiés ?

Certains salariés n'adressent-ils pas un arrêt de travail à titre de « rétorsion », à réception d'un courrier, ou pour contester une décision ?

En tant qu'employeur, peut-on le contrôler, voire le contester ? Comment ? Auprès de qui ? Quel est l'intérêt ? Peut-on les licencier ? Pour quel motif ?

Participez à cet atelier pour renforcer la prévention et la sécurité au travail, tout en limitant les tromperies éventuelles.

Retrouvez Marie-Laure Soula sur les réseaux sociaux

[Viadeo](#)

[CDS - Avocats](#)